

Formations d'animateurs



Rendre les jeunes acteurs et responsables, une belle mission du quotidien. Les formations d'animateurs sont là pour les valoriser dans leurs actions et leurs réflexions afin qu'ils puissent guider d'autres jeunes à leur tour.

En tant qu'organisation de jeunesse, Nature et Loisirs est habilitée à donner les formations d'animateurs de centres de vacances dans le cadre du Décret Centre de Vacances. Les formations proposées permettent donc de recevoir un brevet d'animateurs de centres de vacances reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Notre logique de formation :

- un module A (résidentiel de 5 jours) proposé lors des congés de détente ou d'automne;
- un module B (résidentiel de 5 jours) proposé lors des congés de détente ou fin juin (durant les « jours blancs » du calendrier scolaire);
- un stage pratique de 150 heures;
- un week-end évaluation (2 jours en résidentiel);
- un module C (résidentiel de 5 jours) proposé en fin juin ou aux congés d'automne.



Nature et Loisirs organise également d'autres formations telles que :

- La formation d'animateurs nature ;
- La formation de coordinateurs de centres de vacances ;
- La formation de formateurs ;
- Des formations complémentaires à destination des animateurs de centres de vacances, des coordinateurs de centres de vacances et des formateurs.

Plus d'informations sur <http://www.nature-et-loisirs.be/> onglet «Formations»

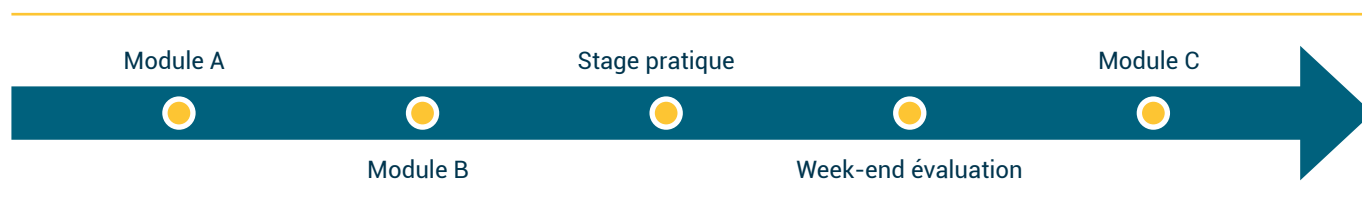
Comment s'organisent les contenus théoriques au sein de notre formation d'animateurs ?

Module A

- Quelle image l'animateur a-t-il de lui-même, quelle image renvoie-t-il et quelle est sa fonction ?
- Comment évolue un enfant durant sa vie ? Comment adapter l'animation en fonction du rythme de l'enfant ?
- Qu'est-ce qu'un groupe et comment évolue-t-il ?
- Qu'est-ce qu'une activité et comment y mettre du sens ? Quel public vise mon activité ?
- Qu'est-ce qu'un centre de vacances ?
- Comment et pourquoi prendre une place dans la gestion de la vie collective ? Comment l'inclure dans mon animation ?

Module B

- Comment se préparer à être animateur ? Quels positionnements adapter ? Quelles sont mes responsabilités ? Comment mettre un cadre sécurisant et bienveillant ?
- Quelles sont les étapes du développement de l'enfant ? Quels sont ses besoins ? Comment lui donner des repères ? Comment valoriser chaque enfant ?
- Comment assurer la gestion globale du groupe ?
- Pourquoi créer une activité ? Comment mettre en ambiance une activité ? Comment valoriser une activité ? Quelles activités proposer en fonction du groupe d'enfants ?
- Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ? Comment lire un projet pédagogique ? Quels sont les acteurs qui interviennent au sein du centre de vacances ? Comment veiller à l'hygiène et à la santé de chacun ? Comment veiller à la sécurité physique, psychologique, relationnelle et affective de l'enfant et du groupe ?
- Quels objectifs définir au sein de la vie collective ? Comment organiser la vie collective pour le groupe présent et en réfléchissant au futur ?



Week-end évaluation

Le Week-end Evaluation est co-construit avec les participants. Il permet de prendre du recul sur la pratique de terrain. Des thématiques spécifiques sont demandées et traitées lors de ce week-end.

Module C

- Comment travailler en équipe en tant qu'animateur ? Comment tenir compte de l'autre dans mon organisation ?
- Comment gérer les conflits auprès du groupe d'enfants ? Comment appréhender les différences et les cas particuliers de chacun ? Quelles relations avoir avec les parents ? Quelles sont mes propres limites et leurs impacts sur le groupe ou les autres ?
- Comment motiver le groupe ? Que mettre en place pour aider chacun à faire groupe ? Comment fixer les règles ?
- Quels autres types d'activités développer ? Comment innover dans mon animation ?
- Qu'est-ce que la bientraitance ? Quelles sont les procédures et les savoirs nécessaires à propos de la sécurité, de l'hygiène et des soins ? Qu'est-ce que la déontologie ? Quels sont mes droits et mes devoirs moraux et contractuels ?
- Comment évaluer la mise en place et les effets d'une gestion de vie collective ?

